

L'immigration sri lankaise

15 mars 2012

Journée organisée par la Direction Réseau et Partenariat du Musée national de l'histoire de l'immigration sous la responsabilité de Agnès Roth Arquez, de Marie Poinot (Département Editions, revue *Homme et migrations*), Jean-Barthélemy Debost (Service du Patrimoine culturel – Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis), Jean-Julien Routis et Françoise Quentin (DEPASD – Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis).

Luc GRUSON

Directeur général du Musée national de l'histoire de l'immigration

Le Musée national de l'histoire de l'immigration est né d'une demande sociale plutôt que d'une volonté politique. Dès le départ ce projet ne devait pas être seulement un musée mais également un réseau d'acteurs qui, sur l'ensemble du territoire national, travaillent sur la mise en valeur de l'histoire et la mémoire de l'immigration. Ce réseau s'est structuré et le Musée a pour mission de l'animer. Le premier département de France avec qui le Musée a signé une convention de partenariat est le Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis. Cette convention fixe des principes de collaboration et la volonté de travailler ensemble sur des projets sur le long terme. Cette collaboration nous enrichit et nous fait nous poser des questions. Je vous remercie d'être là. Vous êtes chez vous ici et tous les projets que nous pourrions imaginer avec le département de la Seine-Saint-Denis sont les bienvenus. On a un grand appétit de travailler avec vous. Merci.

Vincent MOISSELIN

Directeur de la Culture, du Patrimoine, du Sport et des Loisirs ; Département de la Seine-Saint-Denis

Ce qui me réjouit est que la convention signée par Claude Bartolone et Jacques Toubon ne détaille pas tout. Elle rend possible le travail en commun sur deux axes essentiels : la question de l'accueil d'un certain nombre de publics spécifiques en Seine-Saint-Denis, dans le cadre de la formation et sensibilisation sur ces questions, et tout un volet de participation à la partie scientifique, grâce aux compétences que nous avons dans le service et grâce aux traces que nous avons de cette histoire en Seine-Saint-Denis, à travers quelques éléments patrimoniaux majeurs sur lesquels je ne reviendrai pas. A vous voir là, aujourd'hui, cela fait chaud au cœur. On est dans le concret de cette démarche audacieuse, inventive et créative. On répond à une demande qui est la vôtre, liée à une problématique professionnelle à laquelle vous êtes confrontée. Merci à tous. Bon après-midi.

Les origines et les étapes de la migration sri lankaise en France

Éric MEYER

Historien, professeur à l'INALCO

Avant de devenir un pays d'émigration, Sri Lanka a d'abord été un pays d'immigration. Durant la période coloniale britannique, il a accueilli massivement une population d'origine tamoule « indienne » (les *Coolies*), attirée par le travail dans les plantations. A cette époque, Ceylan se divise entre une communauté cinghalaise, en majorité bouddhiste, qui représente 70 % de la population, et une population tamoule, de confessions diverses, elle-même séparée entre *Coolies* et « autochtones ».

A l'indépendance de Sri Lanka (1948), le cinghalais est adopté comme langue nationale. La minorité tamoule se sent alors privée de ses droits et reléguée au rang de citoyens de seconde zone. Cette frustration aboutit à la création, dans les années 70, de l'organisation des Tigres Tamouls, à l'origine de la guerre séparatiste (1980-2009).

Dès 1950 se dessinent les premiers mouvements d'émigration principalement en provenance de Jaffna et à destination de la Grande-Bretagne et du Canada. Les populations concernées sont issues de la haute caste, éduquées et très qualifiées. A partir des années 80, les persécutions dont ils sont victimes incitent de nouveaux tamouls à émigrer. Cette seconde vague est moins éduquée et moins riche que la précédente. Le durcissement des lois britanniques sur l'immigration la contraint à s'installer dans d'autres pays européens, notamment la France.

L'attribution du statut de réfugié politique aux Tamouls de Sri Lanka permet à ces derniers de rester dans l'Hexagone. Ils y rejoignent une première génération d'immigrés, une communauté francophone de Tamouls indiens issus de Pondichéry. Toutefois, ils ne considèrent la France que comme un pays de transit et ce n'est qu'à partir des années 90 que les immigrés tamouls font le choix de rester.

Le conflit séparatiste nourrit durablement le phénomène de migration et de constitution d'une diaspora tamoule. En effet, la population n'a pas d'autre choix que de donner ses enfants à la cause tamoule ou de les envoyer à l'étranger. Cependant, les conditions d'émigration sont devenues plus difficiles : les pays européens ont restreint le droit d'asile et le coût demeure très élevé.

La diaspora sri lankaise

Anthony GOREAU-PONCEAUD

Géographe, maître de conférences à l'Université de Bordeaux-IV

Dans les années 80, l'immigration massive des Tamouls dans les pays occidentaux a contribué à l'établissement de pôles diasporiques. Leur développement s'est appuyé notamment sur des réseaux sociaux établis par les demandeurs d'asile, comme le Comité de Coordination Tamoul France (CCTF) en France, créant ainsi de véritables chaînes migratoires en marge du dispositif national d'accueil. L'afflux de migrants a également contribué à la mise en place d'ethno-territoires. Ne comptant que sur eux-mêmes, les migrants tamouls se sont regroupés et isolés de la société pour former une communauté très fermée.

En France, le premier noyau de demandeurs d'asile sri lankais se retrouve dans le quartier de La Chapelle, un lieu où il est facile de se loger sans relais communautaire. Les migrants ont fait un long périple, de dix à seize mois, pour un coût moyen de 11 000 euros. Ils sont souvent contraints de s'endetter auprès de personnes relais pour trouver un logement et un travail. Ils investissent les secteurs marginalisants que sont l'économie ethnique, le ramassage des ordures, la plonge ou les commerces tamouls. La Chapelle est une première porte d'entrée sur le territoire français, mais une autre à La Courneuve est en cours de constitution. Dès 1999, la France devient la deuxième terre d'asile pour les Tamouls.

Deux phases peuvent être distinguées dans la mise en place des chaînes migratoires. Dans les années 80, ce sont essentiellement des Tamouls issus de la haute caste de la péninsule de Jaffna qui s'installent en France. Dans les années 90, ce sont des populations plus pauvres et souvent clandestines. Cette hétérogénéité de la communauté tamoule est en outre accentuée par les divisions religieuses.

Les premiers temps, la migration est essentiellement masculine. Les primo-arrivants louent un appartement dans la Petite Couronne, puis le sous-louent à leurs coreligionnaires en essayant de capitaliser pour acheter un pavillon. A partir des années 90, on assiste à un phénomène de dilution résidentielle des Tamouls, en particulier dans l'Est francilien. Cette dilution donne lieu à la constitution de territoires ethniques à la périphérie et se manifeste par la diffusion des temples et des commerces, créant des quartiers d'immigrés où seuls les rez-de-chaussée des immeubles sont occupés par des Tamouls, ce qui génère parfois des conflits de cohabitation.

A l'observation des constructions de temples on constate en Ile-de-France, notamment en Seine-Saint-Denis, à Aubervilliers, Saint-Denis, Drancy, Bobigny. Il y a une surreprésentation de Tamouls sri-lankais dans la partie Est de l'Ile de France. Dans mes interviews, la plupart des Sri-Lankais vivaient dans des zones urbaines dites sensibles, où il est peut-être plus facile de s'installer dans des parcours résidentiels.

Mais il n'y a pas forcément une mobilité économique pour cette population arrivée au cours des années 90 qui ne maîtrisent pas la langue française malgré les cours assurés par la CIMADE et d'autres associations.

La population immigrée tamoule se caractérise par son « omni-politisation ». La vie de la communauté reste encore régie par la puissante organisation CCTF. Toutefois, si la communauté tamoule paraît fermée, la deuxième génération arrivée dans les années 90 s'est impliquée dans la société civile et la vie politique à l'échelle locale. Les migrants des années 80, même s'ils ont subi un déclassement, ont investi dans l'éducation de leurs enfants. Aujourd'hui, la communauté tamoule ne forme pas pour autant une diaspora homogène : les clivages liés aux origines restent prégnants.

Question

Je travaille au service de PMI et merci pour cette journée que je trouve indispensable à ma pratique quotidienne. On reçoit des femmes en grande souffrance après des grossesses, avec des contextes de l'exil extrêmement traumatisants. Elles sont pétrifiées dans ce trauma. Comment les accompagner au quotidien ? On découvre cette hétérogénéité que vous signalez. Pouvez-vous nous dire quelque chose sur les castes ? On ne les comprend pas. Et beaucoup de familles envisagent de retourner au pays pour revoir leur famille qu'ils n'ont pas vue depuis des années. Sont-ils en sécurité là-bas et lorsqu'ils envisagent un retour ou un séjour, que peut on imaginer de ce qu'il va se passer ?



L'accompagnement des familles tamoules

Raffaella CUCCINIELLO

Psychologue

Nombre de travailleurs sociaux sont frappés par l'étrangeté des familles tamoules. Celles-ci suscitent souvent des impressions négatives et de fortes incompréhensions. Pourtant, il est indispensable d'aller au-delà de ce ressenti, issu d'un malentendu culturel, pour mieux accompagner ces populations. La description d'une situation clinique permettra d'illustrer les difficultés rencontrées.

Une femme tamoule est hospitalisée en état de coma. Il s'avère impossible de déterminer si les blessures sont liées à sa consommation d'alcool ou à des violences conjugales, mais le mari est condamné à un an et demi de prison. Les trois enfants sont confiés à l'un des oncles maternels, le plus jeune. A sa sortie de prison, le mari souhaite récupérer ses enfants mais se heurte à l'interdiction que la justice fait peser à son encontre. Une première incompréhension se fait jour entre la société française, où les enfants sont sous la responsabilité et la protection de l'Etat, à qui ils appartiennent en dernière instance, et la conception tamoule, où les enfants appartiennent à la lignée, en particulier paternelle.

Le mari est arrivé en France en 1985 et s'est marié avec la jeune sœur de son meilleur ami. Ce dernier a vécu cette situation comme une trahison et ne l'a jamais pardonné. Pour se faire accepter par la famille de sa femme, le mari a accepté d'accueillir le cadet de la fratrie de sa femme, âgé alors d'à peine quinze ans. Désireux d'acheter un pavillon, il s'est endetté et s'est exposé de fait à une forte pression des réseaux communautaires. En effet, la communauté tamoule reste très affectée par des décennies de guerre civile et même dans la diaspora circulent des sentiments de méfiance et soupçon qui génèrent de l'isolement. Du coup, quand un problème grave se pose, elle ne peut plus assurer son rôle de relais.

Dans cette famille, ce sont les enfants qui se portent le mieux. Ils s'investissent dans l'école et savent développer des stratégies de résilience. Très tôt, ils ont servi de relais entre les parents et l'administration française, dans un phénomène de « parentification ». Pour retisser les liens, les enfants ont demandé à leur père de raconter l'histoire de son émigration, une expérience que les hommes tamouls partagent très rarement. Cet échange a permis aux enfants de comprendre, sans pour autant pardonner, le parcours de leur père.

Traditionnellement, la famille tamoule a une conception différente du malheur. Pour elle, la cause du malheur est souvent extra-psychique. Elle peut être, comme dans l'exemple cité, le meilleur ami qui n'a jamais accepté l'union avec sa sœur et qui se venge en « attirant le mauvais œil ». La première démarche du travailleur social doit donc être anthropologique : il s'agit de considérer que ces familles sont expertes de leur situation et que l'on peut apprendre d'elles. Il convient également d'accepter que les façons de soigner peuvent être multiples, allant du soin classique à la prière dans un temple hindou.

Dans la société tamoule, le bébé est considéré comme un être « transmigrant ». Il porte toutes ses vies antérieures et fait l'objet, après sa naissance, d'une série de rituels qui visent à le nommer, l'accompagner et le protéger. Dans la migration, les mères tamoules sont souvent démunies face à cette étape du cycle de la vie, car elle sont privées d'un étayage générationnel incarné au pays par des aînées, et peuvent développer des pathologies comme des dépressions post-partum. Elles sont d'autant plus isolées que l'homme tamoul n'est pas censé être impliqué dans les soins parentaux lors des premiers mois après la naissance.

Les travailleurs sociaux éprouvent ainsi de réelles difficultés à prendre en charge les familles tamoules car celles-ci ont une conception du monde très différente. Lorsque l'on pense le malheur comme extra-psychique, lorsqu'on considère le bébé comme un être

« transmigrant », la question de l'appartenance des enfants à la famille ou à l'Etat porte nécessairement à conflit. De plus, les Tamouls sont très attentifs à ne pas mécontenter leur interlocuteur et parfois s'engageant à dire « oui », alors qu'ils souhaiteraient s'opposer aux propositions faites, ces malentendus sont aussi amplifiés par des problèmes de compréhension de la langue française.

Question

La question des langues est fondamentale pour toutes les populations que l'on reçoit dans nos services, entre 70-80% des populations que l'on reçoit. Reconnaître la langue, reconnaître qu'il est absolument nécessaire de comprendre le parcours de l'autre pour pouvoir l'accompagner. Je suis médecin en PMI et je ne peux pas travailler sans la langue. Les familles, par politesse, font croire qu'elles comprennent mais on se rend compte, des consultations plus tard, des années plus tard, des malentendus posés sans qu'on le veuille et on va devoir les accompagner plus longtemps..

La constitution d'un fonds de littérature tamoule

Lucie DAUDIN

Directrice adjointe des médiathèques de Plaine Commune

Tristan CLEMENCON

Directeur des médiathèques de La Courneuve

La bibliothèque de La Courneuve possède depuis les années 80 un fonds de livres en tamoul. Dans les années 90, les bibliothécaires se sont attelés à renouveler ce fonds et à en retirer les ouvrages qui relevaient du prosélytisme. La mise en réseau des bibliothèques en 2005 a permis de revitaliser la politique d'offre de livres en langue étrangère et ainsi d'enrichir à nouveau le fonds tamoul désormais mis à disposition à la médiathèque Aimé Césaire www.mediatheques-plainecommune.fr

Pour améliorer l'accès à ces livres, un projet a été lancé, visant à élaborer une brochure ainsi qu'un catalogue en tamoul et en français. La brochure comportait trois parties, la première sur l'histoire, la seconde sur les grandes étapes de la vie d'un Tamoul et la troisième sur la situation du Sri Lanka. Afin de sensibiliser les professionnels à la culture tamoule, une conférence a été organisée à l'intention des bibliothécaires et des journalistes. De même, une journée festive a été initiée avec les partenaires dans la médiation avec la communauté tamoule.

Ces échanges ont permis aux bibliothécaires de mieux appréhender la culture tamoule et leur éviter de commettre des impairs dans leur interaction quotidienne avec ce public. Un premier bilan de cette opération a mis en évidence une recrudescence de la fréquentation des Tamouls dans les bibliothèques et une augmentation significative des prêts du nouveau fonds.

La prise en compte du phénomène migratoire dans le travail social

Manuel BOUCHER

Sociologue, directeur scientifique du Laboratoire d'Etudes et de Recherches Sociales de l'Institut du Développement Social de Haute Normandie

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer, le champ social est aussi un milieu producteur de discrimination et de racisme.

Pour lutter contre ce biais, un *Guide pédagogique de l'antiracisme en formation sociale* a été élaboré. Dans cet ouvrage, trois approches sont combattues : celle qui consiste à combattre le racisme en critiquant le raciste ; la propension à lier les difficultés des populations d'origine étrangère à un défaut d'assimilation ; l'approche culturaliste, qui conduit à enfermer les populations dans une spécificité culturelle.

Le travail social avec des populations étrangères ou d'origine étrangère nécessite de réfléchir à la complexité de la différence culturelle sans pour autant basculer dans le culturalisme. Il s'agit de reconnaître la culture de l'autre, mais certainement pas de remplacer une représentation politique des rapports sociaux et des conflits par une vision ethnicisante des relations sociales.

